

Le journal du Parc naturel

Braives - Burdinne - Héron - Wanze



N° 2/2-2021

Le Parc naturel, un territoire naturellement humain



VOUS VOULEZ PARTICIPER PLUS ACTIVEMENT À LA VIE DU PARC NATUREL ?

AVEC L'ÉQUIPE

> REJOIGNEZ LES BÉNÉVOLES

Nos projets vous intéressent, vous souhaitez nous donner un coup de main lors d'événements, d'animations ou de formations ou même lors de tâches quotidiennes... Contactez-nous au 085 71 28 92 ou sur info@pnbm.be.

CHEZ VOUS

> ADHÉREZ À LA CHARTE DES APIS JARDINS

Vous pouvez, chez vous, participer activement à l'amélioration du maillage écologique sur le Parc naturel. Quelques aménagements simples de votre jardin permettent de le rendre plus accueillant pour la biodiversité. Contactez-nous ou visitez www.pnbm.be/apisjardins.

SUR DES ACTIONS CONCRÈTES DE TERRAIN

> REJOIGNEZ LE GAN (Groupe Action Nature)

Vous souhaitez participer à des chantiers de gestions ou des inventaires, venez rejoindre le GAN pour être au courant des différents chantiers nature proposés sur le Parc naturel (www.pnbm.be/gan).

FINANCIÈREMENT

> DEVENEZ MEMBRE OU FAITES UN DON

En devenant membre, vous bénéficiez de réductions, d'un achat groupé de plants de qualité pour des haies indigènes ou de fruitiers.

Cotisation Membre adhérent : 10 €
Pensionné ou étudiant : 5 €
À verser sur le compte BE82 0682 0910 7068.

COMITÉ DE RÉDACTION : Pascaline Auriol, Frédéric Bertrand, Éric Boon, Mélanie Cuvelier, Amandine Degen, Hadrien Gaillet, Thomas Genty, Delphine Leroy, Sébastien Leunen, Sandrine Pequet, Inès Van Den Broucke.
EDITEUR RESPONSABLE : Mr Frédéric Bertrand, Président de la Commission de Gestion, rue Neuve, 24 - 4210 Burdinne.

Le journal du Parc naturel est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Il est également disponible sur simple demande à la Maison du Parc naturel ou téléchargeable sur notre site internet www.pnbm.be.

Le journal du Parc est édité par la Commission de Gestion du Parc naturel Burdinale-Mehaigne avec l'aide du Service Public de Wallonie, de la Province de Liège et de sa Fédération du Tourisme



Edito

Vous le remarquerez très vite en parcourant ses pages, le *Journal du Parc naturel* se pare d'un nouveau look pour en faciliter la lecture. Désormais, une partie du journal s'adressera aussi aux enfants, avec, dans chaque numéro, un petit dossier à leur attention. N'hésitez donc pas à découvrir ces pages avec eux, à observer, bricoler et jouer ensemble. *Le coin des p'tits curieux* est l'occasion de sensibiliser les enfants à leur environnement et de partager en famille un «moment nature».

Nous vous proposons également dans ce numéro un dossier spécial «balades pedestres». Les promenades présentées vous permettront de découvrir les paysages contrastés et la biodiversité exceptionnelle du Parc naturel.

Cette faune et flore d'exception méritent d'être préservées et respectées. Il est donc important de rester sur les chemins lors des balades et de ne pas considérer la nature comme une poubelle. Dans l'article *Petits gestes éco-citoyens...*, vous pourrez découvrir comment des petits gestes simples peuvent faire la différence.

Nous vous parlerons aussi du retour du castor, de la culture de la betterave, de la vallée calcaire et de beaucoup d'autres choses.

Ce journal, c'est avec passion que nous le rédigeons pour vous et nous sommes toujours prêts à l'améliorer. Alors bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire savoir ce que vous en avez pensé.

Frédéric Bertrand
PRÉSIDENT DU PARC NATUREL



IN MEMORIAM

Alors Bourgmestre de Braives, **Henri MOUTON** a œuvré à la création du Parc naturel. Il a été le premier Président de la Commission de Gestion. C'est en juillet 1991, lorsque le Ministre Hismans a signé le décret créant alors le Parc naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne, que Monsieur Mouton a pris ses fonctions de président.



Très investi dans sa fonction, dès 1996, Monsieur Mouton met en place des réunions hebdomadaires avec le personnel pour améliorer la gestion du Parc naturel. Il aura présidé la commission de Gestion pendant plus de 10 ans.

Le Parc naturel a perdu un des moteurs de sa création et de son développement à ses débuts et tient à lui rendre hommage ici.



LES BUSARDS SUR LE TERRITOIRE

Un suivi pour assurer leur protection

Ce printemps, le Parc naturel a mis en place un recensement des busards sur son territoire. Les busards sont des nicheurs rares en Wallonie, mais de plus en plus présents dans les grandes plaines cultivées. Grâce au développement de mesures agroenvironnementales et de compensations écologiques dans le Parc Naturel et ses environs, les grands plateaux cultivés sont désormais plus accueillants pour les busards.

De nombreux individus y passent l'hiver ou y font une halte migratoire, mais la récompense la plus importante du travail accompli fut la nidification du Busard cendré à Burdinne en 2019.

Les busards sont extrêmement discrets sur leur site de nidification. Leurs nids sont difficiles à repérer parmi les grandes parcelles de céréales uniformes et sont particulièrement sensibles à la destruction lors de la moisson. La localisation des nids est donc capitale.

Depuis le mois d'avril, Antoine Goderniaux coordonne le suivi des busards grâce à la participation active du réseau d'observateurs des oiseaux des champs (une dizaine de volontaires). Trois espèces de busards peuvent potentiellement nicher dans le Parc naturel : le Busard cendré, le Busard Saint-Martin et le Busard des roseaux.



DOMINIQUE, MERCI !

Une page se tourne pour l'équipe du Parc naturel. Après une longue carrière de près de 40 années de secrétariat et de travail consciencieux et irréprochable au sein de notre ASBL, Dominique va pouvoir profiter d'une pension bien méritée !

Réelle mémoire vivante de notre Parc naturel, Dominique Delatte a fait ses premiers pas au sein de l'ASBL «Etudes et Promotion du parc naturel régional de la Vallée de la Burdinale» en octobre 1981 avant de faire partie intégrante du personnel du Parc naturel, officiellement reconnu en 1991. Elle était de ce fait la plus ancienne employée du personnel des désormais 12 Parcs naturels de Wallonie !

Collègues, bénévoles et administrateurs du Parc naturel se souviendront de ton implication pendant toutes ces années. Merci pour tout Dominique et ce n'est qu'un au revoir, les portes te restent grandes ouvertes.



Nos communes se bougent pour la nature

Une belle action va être menée au sein de nos quatre communes dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité.

En collaboration avec le Parc naturel, les communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze vont installer des nichoirs pour différentes espèces ainsi que des bacs de boue pour les hirondelles (elles ont besoin de boue pour fabriquer leurs nids).

Des nichoirs pour le Moineau friquet seront ainsi installés sur des terrains communaux, principalement des vergers. Et, en collaboration avec le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents et des naturalistes locaux, des nichoirs pour le Cincle plongeur et des abris pour les chauves-souris seront installés sur la Meuhaigne, la Burdinale et la Fosseroulle.

L'ALIMENTATION DURABLE

Un sujet qui intéresse aussi les enfants !



Dans le cadre du projet « Goûts et couleurs d'ici » de l'Apac-W, le Parc naturel organise depuis fin avril 2021 et jusqu'au 10 décembre 2021 des animations sur le thème de l'alimentation durable au sein de plusieurs écoles primaires du territoire.

L'objectif principal de ces animations est de sensibiliser les enfants à la consommation locale, aux circuits courts, aux fruits et légumes de saison, au «fait maison» et au zéro déchet. Tout cela, au travers de petits jeux participatifs et ludiques et de discussions autour de leurs habitudes alimentaires.

Après la première session d'animations réalisée en avril et en mai, le constat est positif. Les enfants ont déjà une réelle sensibilité à tous ces sujets et l'envie d'en savoir plus et d'en discuter en famille par la suite !





Le retour du castor

En vous promenant du long de la Meuse, vous aurez peut-être remarqué la présence d'arbres rongés en forme de pointe de crayon. C'est le signe que le castor est de retour.

UN RETOUR DISCRET

En 2015, les premières traces du castor ont été confirmées entre Avennes et Ciplat par les équipes du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents et du Parc naturel. Longtemps, le castor est resté cantonné dans cette zone et ce n'est qu'en 2019 que de nouvelles traces ont été découvertes du côté de Fumal. Puis, fin 2020, un riverain nous a signalé des traces importantes à Huccorgne. Les dernières observations nous permettent d'affirmer que le castor est maintenant bien installé dans le bassin de la Meuse.

UN RETOUR NATUREL PAR LA MEUSE

En 2013, une famille de castors avait été observée sur les îles mosanes à Huy. La recolonisation de la Meuse toute proche n'était donc plus qu'une question de temps. Précisons qu'il s'agit bien d'une recolonisation naturelle et non de réintroductions illégales comme ce fut le cas ailleurs.

Historiquement présent en Wallonie, le castor a disparu de notre territoire vers le milieu du 19^{ème} siècle du fait de différentes pressions humaines, dont la chasse, mais il fait donc bien partie de la faune wallonne.

COHABITER AVEC LE CASTOR

Le retour du castor nécessite d'apprendre à cohabiter avec lui. En effet, son retour présente des aspects positifs mais, dans certains cas, le castor peut aussi causer quelques problèmes. Bien conscients de cela, le Contrat de Rivière et le Parc naturel n'ont pas attendu pour agir. Conseils, protection d'arbres, formation à destination des naturalistes locaux sont autant d'exemples d'actions que nous avons pu mener. Par ailleurs, le Service Public de Wallonie a d'ailleurs publié une brochure «Cohabiter avec le castor en Wallonie...».

VOS OBSERVATIONS NOUS INTÉRESSENT

Le Contrat de Rivière et le Parc naturel sont intéressés par toutes les observations que vous pourriez faire sur le bassin de la Meuse (Meuse, Burdinale, Fosse-roule...) afin de suivre l'évolution de l'espèce et de pouvoir intervenir le cas échéant. Nous vous invitons à communiquer vos observations au Contrat de Rivière Meuse Aval : meuse@meuseaval.be

En savoir +

Rendez-vous sur le site du Parc naturel (www.pnbm.be) et découvrez notre **dossier spécial castor** dans la rubrique «Ressources».

Carte d'identité

Espèce intégralement protégée

Classe : Mammifères

Ordre : Rongeurs

Famille : Castoridés

Espèce : *Castor fiber* L.

Taille : 110 à 120 cm de long dont 30 cm pour la queue

Poids : 18 à 30 kg

Le plus grand rongeur d'Europe

Confusions possibles :

ragondin, rat musqué, loutre



© Jean-Marie Poncelet



PETITS GESTES ÉCO-CITOYENS...

Sauvons les hérissons

De plus en plus présents dans les jardins, les robots tondeuses sont des machines incroyables qui permettent aux jardiniers de gagner un temps précieux. Mais ces machines peuvent aussi être très dangereuses pour les hérissons.

LES «TORTUES» TUEUSES

Elles ressemblent à des tortues et semblent inoffensives. Les tondeuses robot tournent tranquillement dans le jardin laissant derrière elles une pelouse bien entretenue. Mais du crépuscule à l'aube, gare aux hérissons qui resteraient sur leurs chemins. Malheureusement, la petite boule piquante ne résiste pas aux lames acérées.



DE NOMBREUSES VICTIMES

Chaque année, ce sont des centaines de hérissons qui passent dans les centres de revalidation. Lorsqu'elles ne sont pas mortelles, les blessures infligées par les robots tondeuses sont extrêmement graves et l'euthanasie est souvent la seule issue. La bonne nouvelle, c'est qu'il est facile de stopper ce massacre tout en gardant votre précieuse tortue.

UNE SOLUTION SIMPLE

Si vous envisagez l'achat d'une telle tondeuse, sachez qu'il existe des modèles avec des fonctionnalités plus sécurisantes pour la petite faune.

Mais la solution la plus simple est de ne pas utiliser le robot tondeuse durant la nuit lorsque les hérissons sont de sortie. En l'utilisant uniquement de jour (entre 2h après le lever du soleil et 2 à 3h avant le coucher du soleil) vous sauverez de nombreux hérissons !

La nature n'est pas une poubelle

Peut-être l'aurez-vous remarqué mais malheureusement, lorsqu'on se promène dans la nature, les déchets font partie du décor !!! Allons voir d'un peu plus près les acteurs de cette problématique.

LES «CRADOS»

Les crados ne semblent pas vraiment aimer la nature et la considère comme une poubelle. On pense immédiatement à ceux qui déversent des quantités phénoménales de déchets dans la nature. Mais celui qui jette sa petite cannette ou son mégot au bord de la route se comporte aussi comme un crado. Il y a même un site Internet dédié aux incivilités de ce genre : <https://cestlahonte.be> **Pas top d'être un crado !**

LES «HÉROS» ET LES «SUPER-HÉROS»

Les héros sont tous ceux qui ne jettent pas leurs déchets dans la nature. Mais il y a aussi les super-héros qui passent une partie de leur temps à ramasser les déchets des crados. Les super-héros participent à des opérations pour rendre la Wallonie plus propre. Ils ont aussi un site internet : www.bewapp.be **Être un héros ou un super-héros c'est top !**

DEVENONS DES HÉROS

La solution est super simple. Les crados peuvent facilement devenir des héros en arrêtant de jeter leurs déchets dans la nature. Et croyez-nous, ce n'est pas bien compliqué.

Pour les héros et les super-héros, merci à vous !

Et croisons les doigts pour que les crados changent de comportement et que les déchets disparaissent du paysage ...

C'EST LA HONTE





DU SUCRE DANS NOS CAMPAGNES

Vous connaissez sûrement la betterave rouge utilisée en crudité dans nos assiettes. Celle dont nous allons vous parler aujourd'hui est beaucoup plus présente dans nos campagnes. Culture généralisée depuis le début du 19^e siècle pour faire face au blocus anglais imposé à Napoléon, la betterave sucrière occupe près de 16% de la surface agricole de notre territoire et est un emblème de nos campagnes.

CARTE D'IDENTITÉ



NOM
Betterave

PRÉNOM
Sucrière

DATE DE SEMAILLE
Avril et mai

DATE DE RÉCOLTE
Fin septembre à décembre

LA BETTERAVE SUCRIÈRE est utilisée pour la production de sucre (saccharose), et secondairement d'alcool et d'éthanol-carburant. Ses sous-produits sont utilisés comme aliment appétant pour les animaux ou encore en amendement de sol (écumes de sucrerie).

LA BETTERAVE ET LE PROJET GÉNÉRATIONS TERRE.

Comparée aux céréales, la betterave demande une utilisation plus importante de produits phytopharmaceutiques. Les agriculteurs du projet Générations Terre étudient donc le sujet et testent différentes techniques permettant de réduire au maximum leur utilisation !

LE BINAGE

Le désherbage mécanique par binage s'avère efficace et permet de réduire l'emploi des herbicides. Le binage consiste à travailler légèrement le sol en le peignant entre les lignes de betteraves pour enlever les adventices qui concurrencent la culture.



LES ASSOCIATIONS VÉGÉTALES

Les pucerons peuvent poser un réel problème pour la culture de la betterave. Ces petites bêtes viennent piquer les jeunes plantes et lui transmettent un virus appelé la jaunisse nanisante. Cette maladie se développera quelques semaines plus tard, entraînant des chutes de rendement que l'agriculteur n'aura aucun moyen de contrer.

Pour empêcher les pucerons de venir piquer les jeunes betteraves, les agriculteurs emploient habituellement des insecticides. Mais, avec le projet Générations Terre, c'est une autre technique qui est testée : l'association de cultures. Les agriculteurs plantent alors des féverolles à côté des betteraves pour «leurrer» les pucerons et attirer davantage d'auxiliaires de culture (c'est-à-dire des prédateurs des ravageurs des cultures).

Réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques exige beaucoup de technicité et d'innovation et nos agriculteurs du projet Générations Terre sont motivés et sur la bonne voie !



Féverolles

Betteraves

UN PAYSAGE DE LA VALLÉE CALCAIRE

PIERRE, EAU, BIOTOPE, PATRIMOINE



Promenons-nous à proximité de la vallée de la Fosse et sur les hauteurs de la vallée calcaire pour y découvrir l'histoire de la formation de ce paysage anthropique, c'est-à-dire qui résulte essentiellement de l'intervention de l'homme.

Comme son nom l'indique, la nature calcaire du sous-sol caractérise cette entité paysagère du Parc naturel. L'Homme a bénéficié et bénéficie toujours de cette ressource naturelle pour la construction, et, spécifiquement sur le site de Moha, pour la transformation en chaux. Depuis la fin du 19^e siècle, la carrière de Moha a pris de l'ampleur et l'activité extractive s'est industrialisée.

En rive droite de la Mehaigne, la carrière a récemment exploité une poche de calcaire entre le ruisseau de Fosse et la rue du Taillis. En empruntant la rue du Taillis, vous pourrez découvrir une vue sur ce paysage de type industriel à semi-naturel. **Depuis les hauteurs de la falaise sud un point de vue assez époustouflant se dévoile.** Notons que les anciens sites d'exploitation des carrières accueillent souvent une biodiversité riche et variée.

En 40 ans, ce paysage a complètement évolué. D'abord agricole, parsemé de prairies et de terres cultivées, **le paysage s'est métamorphosé en un site extractif** aujourd'hui au repos. En effet, Carmeuse a exploité cette partie de la carrière à partir des années 1980 et jusque dans les années 2010. Aujourd'hui, un bassin de décantation des eaux utilisées pour le lavage des pierres occupe la fosse.

Outre ces éléments industriels récents, ce point de vue comprend un élément bâti stratégique présent depuis des siècles. Il s'agit du Château-ferme de Fosse, une ancienne tour forte et de défense du château de Moha, mentionné dans les textes historiques pour la première fois en 1323. L'ensemble des bâtiments visibles aujourd'hui a été reconstruit entre le 17^e et le 19^e siècle.

Aujourd'hui, ce paysage témoigne à la fois d'une dimension industrielle, architecturale et historique, et aussi du patrimoine géologique et semi-naturel. **Les falaises calcaires résultant de l'activité extractive accueillent depuis quelques années des nichées de rapaces comme le Grand-duc d'Europe.** Ainsi apparaissent des biotopes anthropisés et se transforment les paysages, au fil des interactions entre les facteurs naturels et/ou humains.



Promenons-nous dans le

De nombreuses promenades balisées permettent de sillonner le Parc naturel à pied, à vélo ou encore à cheval... Nous vous présentons ici, en un coup d'œil, les 18 promenades pédestres créées par l'ancienne Maison du Tourisme Burdinale-Mehaigne. Elles sont actuellement entretenues et balisées par les communes du territoire.

En scannant le QR code avec votre smartphone vous accéderez directement à la page Internet de la promenade et à son descriptif complet.



Promenade de la Rainette des Marais - BR 04
6 km 
📍 Rue du Moulin - 4261 Latinne

Promenade des Bergeronnettes - BU 02
9 km 
📍 Thier de l'Eglise, 4 - 4210 Oteppe

Promenade de la Tour - BU 01
11,2 km 
📍 Rue de la Burdinale, 6 - 4210 Burdinne

Promenade de la Source - HR 01
8,9 km 
📍 Rue de la Fontaine (contrebas église) - 4217 Warêt-l'Evêque

Promenade de la Dîme - HR 02
11 km 
📍 Rue Saint-Martin - 4218 Héron

Promenade de Saint-Hubert - HR 03
9,7 km 
📍 Place Fayat - 4217 Lavoir

Promenade de Marsinne à Wanhériffe - HR 05
11,7 km 
📍 Rue Simon (petit abri) - 4218 Couthuin

Sur les traces du vicinal - HR 06
22,1 km 
📍 Rue Simon (air multisport) - 4210 Couthuin

Promenade des Châteaux - HR 04
9 km 
📍 Rue Simon (petit abri) - 4218 Couthuin

Parc naturel

Et pour vous donner encore un peu plus envie de vous balader dans la nature mais également de découvrir le patrimoine et les paysages remarquables du Parc naturel, nous vous présentons un peu plus en détail 4 promenades coup de cœur dans les pages qui suivent.

Promenade des Martins-Pêcheurs - BR 02
10 km
📍 Gare de Braives - 4260 Braives

Promenade Hubert Krains - BR 03
8 km
📍 Rue du Calvaire - 4210 Fallais

Promenade des Vias - WZ 04
5,5 km
📍 32 Route de l'Etat - 4520 Wanze

Promenade des Chevreuils - BR 01
9 km
📍 Place de Fumal - 4260 Fumal

Promenade de la Pierre - WZ 05
7,3 km
📍 Place Galloy - 4520 Moha

Promenade du Pont de Soleil - WZ 06
6 km
📍 Rue Charles Frère - 4210 Vinalmont

Promenade du Gistru - WZ 01
12,8 km
📍 Rue Géo Warzée - 4520 Wanze

Promenade de la Terre à l'Eau - WZ 02
8,7 km
📍 Rue basse Voie, 1 (Chateau) - 4520 Bas-Oha

Promenade de la Campagne des croix - WZ 03
7,5 km
📍 Rue basse Voie, 1 (Chateau) - 4520 Bas-Oha

Vous ne savez pas scanner les QR codes ?

Retrouvez toutes les promenades sur le site de la Maison du Tourisme Terres de Meuse
www.terres-de-meuse.be

Votre smartphone ne scanne pas les QR codes?

Téléchargez une des applications gratuites sur www.play.google.com en indiquant «QR code» dans la barre de recherche.



LA PROMENADE DU GISTRU

Cette longue promenade débute à proximité du centre de Wanze. Elle parcourt les rues d'Antheit et permet de découvrir la Chapelle Notre-Dame de la Délivrance sur la Place **Paul Delvaux**. C'est l'occasion d'apprendre que ce peintre bien connu est né à Wanze.

La balade passe à travers des milieux très différents et offre des ambiances contrastées. En sortant du village d'Antheit, les chemins passent à travers prairies et bois. Entre les deux, vous aurez peut-être la chance d'observer ce bel oiseau qu'est le Bouvreuil pivoine. Au retour, c'est le plateau agricole de Leumont que la balade traverse. Les haies y sont bien présentes et accueillent également une belle biodiversité.

Surveillez bien le sol, au milieu de la balade un petit chemin menant à une ferme isolée est jonché de petits cailloux bien ronds. Il en est de même pour les champs alentours. La présence de ces cailloux est la preuve que des années auparavant, **la Meuse coulait ici et recouvrait Antheit !**

Cette balade dans la vallée de la Meuse propose de nombreux points de vue. Le plus impressionnant est certainement le dernier avant de retrouver les zones urbanisées. Il offre un face à face avec la vallée de la Meuse. Les cheminées de Tihange crachent leur fumée blanche et les Buses variables cerclent dans le ciel.

Nature, industries, villages, villes se mélangent pour offrir à votre regard des paysages très intéressants.



LA PROMENADE DES CHATEAUX

Si vous appréciez l'architecture ancienne et les belles bâtisses, cette balade est idéale.

Les châteaux le long de cette promenade sont en fait de superbes maisons bourgeoises. De nombreuses fermes remarquables sont également visibles tout le long du parcours.

Le premier château rencontré sur cette promenade est le château de la Vignette datant du début du 20ème siècle et situé au cœur d'un parc arboré.

La balade emprunte ensuite **un chemin bordé de haies indigènes qui mène dans le bois du Fond du Ry**. Là, vous pourrez très certainement entendre ou apercevoir le Pic épeiche. Bouleaux, chênes, hêtres et autres arbres se succèdent le long du ruisseau de Bourie.

En quittant le bois, le château blanc se dévoile et la balade continue dans le village d'Envoz. En parcourant les rues du village et notamment la rue des Fermes, qui porte bien son nom, **vous découvrirez de superbes bâtiments anciens.**

En rejoignant la Drève d'Envoz, vous pourrez découvrir le dernier château de la balade, le château d'Envoz, ancien château de Potesta, caché au milieu de son parc.

Cette balade offre également de **jolis points de vue depuis les hauteurs** en début et fin de balade. Au départ, un premier panorama permet de découvrir l'église de Couthuin et ses environs et le dernier petit chemin offre une vue superbe sur le hameau d'Envoz.

Petit conseil, lors de vos promenades, n'hésitez pas à prendre le temps de vous retourner pour découvrir des points de vue différents.





LA PROMENADE DE LA TOUR

Au départ de la Ferme de la Grosse Tour, **cette promenade permet de découvrir la plaine agricole et une partie de la vallée de la Burdinale.**

Si la Maison du Parc naturel est ouverte, n'hésitez pas à entrer dans la cour de la ferme et y découvrir le superbe puit. Et si vous souhaitez vous amuser, partez à la recherche des traces de fossiles dans les pierres calcaires de la Ferme.

Accompagnés par le chant des alouettes, vous parcourez la plaine agricole de Burdinne. Une fois à la chapelle Saint-Pierre, la balade rejoint Lamontzée via une route bordée de deux grands talus boisés dans lesquels les oiseaux sont souvent nombreux.

La balade parcourt ensuite la vallée de la Burdinale. A travers routes et sentiers, vous découvrirez une partie de cette vallée fermée en longeant ce petit cours d'eau qui prend sa source à Waret-l'Évêque. **Peut-être aurez-vous la chance d'apercevoir un Martin-pêcheur.**

Un nouveau passage sur la plaine agricole et les prairies permet **d'observer de remarquables saules têtard**, et un peu plus loin d'apercevoir l'ancienne gare vicinale de Burdinne.

La promenade offre aussi une boucle vers Hannêche. Le long du chemin, vous pourrez apercevoir **une superbe zone humide**, le château de Hannêche, l'église Saint-Lambert...

C'est en empruntant la voie des écoliers que la balade rejoint le centre de Burdinne. Sur la place, prenez le temps de vous arrêter et jeter un œil à l'église de la Nativité et au château de style néoclassique en briques et pierres calcaires. Et de retour à la Maison du Parc naturel, n'hésitez pas à profiter du jardin au naturel et du verger conservatoire à l'arrière de la Ferme pour vous poser un petit moment.



LA PROMENADE DE LA RAINETTE DES MARAIS

Dans le catalogue des balades de la région, c'est certainement celle qui est la plus facilement réalisable avec des enfants. Et le point de départ au Village du Saule offre un très beau terrain de jeux pour les plus jeunes avant ou après la balade.

La promenade débute à la cour de justice de Hosdent. Le bâtiment, superbement rénové, comporte plusieurs parties dont un moulin à eau.

La balade se poursuit sur le Thier des Broux et longe des prairies humides tellement importantes pour la biodiversité de notre Parc naturel. C'est là que se situe la partie sud de **la réserve naturelle des marais d'Hosdent.**

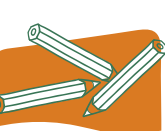
Un sentier boisé permet ensuite de rejoindre le village de Fallais qui possède un patrimoine remarquable. Prenez le temps d'admirer la ferme du Chardon, le moulin banal de Fallais, le moulin du Stwerdu, l'église et son cimetière... **Bien qu'il semble étonnant de visiter des cimetières, celui-ci vaut vraiment le détour.** Vous y découvrirez des monuments funéraires extraordinaires.

Le parcours se poursuit sur le RAVel mais n'hésitez pas à faire un petit détour pour aller admirer **l'imposant Château de Fallais.**

Plus loin, un petit chemin pavé permet de quitter le RAVel et aboutit sur un talus schisteux couvert d'une flore spécifique de ce milieu. Vous pourrez notamment y voir la vipérine.

Les zones humides et la Mehaigne accompagnent toute la balade. Un petit pont permet d'admirer le cours d'eau une dernière fois avant de rejoindre votre point de départ.





LE DEFİ DE L'OBSERVATEUR

Dans le jardin ou dans la nature, il existe de nombreux insectes.

Pourras-tu trouver au moins un des trois suivants ?



Le Gendarme

Pas de rouge sur la tête

Le scutellum est noir



La Punaise de la jusquiame

Rouge sur la tête

Le scutellum est noir avec une tâche rouge au milieu



La Punaise arlequin

Grosse punaise avec des rayures noires et rouges

Mais c'est quoi le scute-machin ?

Le scutellum est une partie précise de thorax des insectes (voir flèche sur les photos).

Et le thorax, c'est quoi ? C'est la partie du corps sur laquelle sont attachées les pattes et les ailes.



© Les ânes de François

LE SAVAIS-TU ?

Les castors ont les dents orange !

Non, ce n'est pas parce qu'elles sont sales mais parce qu'elles contiennent du fer. Et, le fer, exposé à l'air libre, ça rouille !

Mais au fait, pourquoi ont-ils du fer dans les dents ?

Pour les rendre plus solide pardi !



© Jean-Marie Poncelet

MELI-MELO

Retrouve les mots qui se cachent dans cette grille

Grenouille
Castor
Lièvre
Alouette
Chevreuil
Chouette
Ecureuil
Fouine
Hérisson
Mulot
Sanglier
Belette
Crapaud
Faisan
Renard
Triton
Hibou
Escargot
Blaireau
Chauve-souris

D	O	C	H	A	U	V	E	S	O	U	R	I	S	F
E	F	H	I	C	E	C	A	S	T	O	R	L	A	O
S	T	E	R	H	I	N	L	A	C	H	I	B	O	U
C	A	R	B	E	C	H	O	U	E	T	T	E	V	I
A	L	I	E	V	R	E	U	R	U	T	R	O	B	N
R	O	S	T	R	G	R	E	N	O	U	I	L	L	E
G	R	S	B	E	L	E	T	T	E	L	T	F	A	S
O	E	O	M	U	L	O	T	L	M	I	O	A	I	O
T	N	N	E	I	E	C	E	U	V	O	N	I	R	E
S	A	N	G	L	I	E	R	E	N	I	M	S	E	E
C	R	A	P	A	U	D	L	I	M	A	R	E	A	V
E	D	R	E	C	U	R	E	U	I	L	I	N	U	N



LE JEU DES ERREURS

As-tu d'assez bons yeux pour retrouver les 7 différences entre ces deux dessins ?



Réponses aux jeux
sur le site
www.pnbm.be

BRICO RIGOLO

Le siffl'escargot

1. Trouve une coquille d'escargot vide. C'est au pied des talus et des murs que tu auras le plus de chance d'en trouver.
2. Nettoie correctement la coquille à l'intérieur et à l'extérieur.
3. Demande de l'aide à un adulte et, avec un truc pointu, perce un trou de quelques millimètres dans la coquille.
4. Trouve une paille naturelle. Pour cela, tu dois trouver une tige creuse (paille de blé, roseau, bambou...).
5. Prends l'escargot dans une main et la paille dans l'autre. Souffle dans le trou en inclinant la paille par rapport à celui-ci.
6. Avec ton pouce tu peux boucher et déboucher l'ouverture naturelle de l'escargot. Tu verras le sifflement change.
7. Entraîne-toi car au début ce n'est pas facile.
8. Pour prolonger le bricolage, tu peux personnaliser ton escargot avec de la peinture.



Le petit truc en +

Tu peux essayer avec des escargots de différentes tailles. Tu verras, le son ne sera pas le même !



À LA DÉCOUVERTE DU «CHAMP» DES OISEAUX !

--> **BALADE GUIDÉE À LA DÉCOUVERTE DES PETITS HABITANTS DE NOS CAMPAGNES**

Au mois de juillet, les céréales arrivées à maturité colorent les champs d'un jaune doré. Pendant que les moissonneuses récoltent les blés d'or, de petits êtres animent les champs. Bruants proyers, Alouettes des champs, Lièvres d'Europe et bien d'autres font partie de la petite faune des plaines. Le Parc naturel vous invite à venir les découvrir lors d'une balade guidée dans le cadre du projet Agriculture & Biodiversité. Ce sera l'occasion de faire connaissance avec les petits habitants de nos campagnes, de découvrir leur habitat que sont les champs et d'en savoir un peu plus sur les actions mises en place pour préserver cette biodiversité emblématique de la plaine agricole.

Rendez-vous le mercredi 21 juillet à 9h à la ferme de la Grosse tour, inscription obligatoire, enfants bienvenus dès 10 ans, durée de +-2h30

COMMANDES GROUPÉES

Si vous souhaitez planter ou faire planter une haie, un alignement d'arbres, constitués d'espèces indigènes ou un verger d'anciennes variétés fruitières, l'équipe du Parc naturel vous conseille de prendre contact avec ses employés avant la fin du mois de juillet.



En effet, dernièrement les projets de plantations ont décuplé en Wallonie mais les services de commandes groupées et de plantations qu'offre l'équipe du Parc naturel sont limités en quantités. Les pépinières wallonnes commencent aussi à ne pas savoir répondre aux commandes.

Ne tardez donc pas ...

VISITE DE LA MEUNERIE DU MOULIN FERRIÈRES

En compagnie d'un guide, découvrez la meunerie du Moulin de Ferrières, son mécanisme et toutes les étapes de la mouture artisanale sur pierre : du grain à la farine.

Lieu : Moulin Ferrières,
Rue Close 12, 4217 Lavoir (Héron)

Dates : les dimanches 5/9, 3/10 et 7/11, à 10h15.

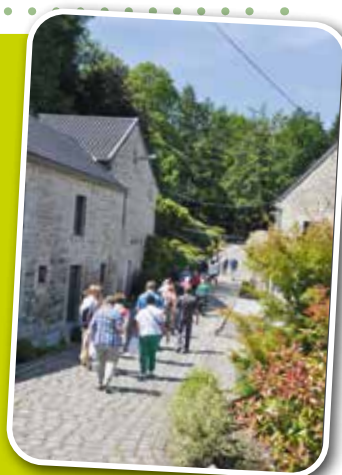
Tarifs :

- Visite : 3 € (enfant 6-12 ans) – 7 € (adulte) - 100€ (groupe de 12p.)
- Forfait visite & lunch à la Table du Moulin :
20 € (enfant 6-12 ans) – 35 € (adulte) - 350€ (groupe de 12p.)

Informations et réservation indispensable :
info@moulinferrieres.be - 085 24 06 83

Partenaire(s) de l'événement :
La Table du Moulin
<https://www.facebook.com/tablemoulinferrieres>

FESTIVAL DE VISITES GUIDÉES



Du 27 juin au 3 octobre 2021, neuf visites guidées vous sont proposées par la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse.

Partez à la découverte de traces insoupçonnées de l'histoire et du patrimoine culturel et paysager des Terres-de-Meuse autour d'anecdotes, d'informations inédites mais aussi au détour de portes cachées, de petits passages secrets et de lieux habituellement interdits d'accès.

- Ne manquez pas la balade contée du **4 juillet** au départ de Huccorgne. Macrales, lutins, loups-garous, fées... n'auront plus de secret pour vous.
- Le **25 juillet**, partez à la (re)découverte des superstitions entourant les animaux sauvages de nos campagnes au départ du château de Moha.

Info :

Maison du Tourisme Terres-de-Meuse
Quai de Namur, 1 - 4500 Huy
info@terres-de-meuse.be
085 21 29 15

TERRES DE MEUSE
MAISON DU TOURISME



Concours photos

A VOS PHOT'EAU !

Regards sur notre territoire jalonné par les rivières et les zones humides

Pour ce 2^e concours photo, nous avons décidé de mettre à l'honneur la beauté de notre territoire au travers du thème de l'eau.

L'eau, élément emblématique et largement présent sur notre territoire **Burdinale-Mehaigne**, pourra être représenté et mis en valeur sous toutes ses formes. Brumes, pluie, gouttes, faune et flore des milieux humides ... les possibilités de prises de vue ne manquent pas.

Evidemment, les photos devront absolument avoir été prises sur le territoire des communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze.

A vous de jouer, de nous faire rêver et voyager...



A GAGNER

En plus du plaisir de découvrir votre région sous un œil nouveau, vous pouvez remporter peut-être des supers cadeaux «Made in Parc naturel Burdinale-Mehaigne» : nichoir, mangeoire, panier de produits du Parc naturel.

→ Pour en savoir plus sur les conditions de participation, rendez-vous sur www.pnbm.be



ATELIER VANNERIE D'OSIER 2021 (> 15 ans)

L'osier est le brin d'un an du saule. Flexible et résistant, il permet de réaliser une multitude d'objets décoratifs et usuels. Durant deux journées, venez apprendre différentes techniques de la vannerie d'osier tout en laissant s'exprimer votre créativité. Après chaque stage, vous repartirez avec votre ou vos réalisations.

01 & 02 juillet : Panier rond sur fond de croisée en osier brut (Débutant)

16 & 17 juillet : Panier de jardin sur fond carré et clôture en planchettes & bordure à 4 derrière 2 (Initié)

05 & 06 août : Panier catalan (Initié)

19 & 20 août : Panier sur fond ovale en osier blanc et anse cordelée (Confirmé)

08 octobre ou 05 novembre (1jr) : Mangeoires pour oiseaux (Débutant)

03 décembre (1jr) : Décorations de Noël (Débutant)

20 & 21 décembre : Vannerie sauvage (Débutant)

Tarif : 75€/2jrs - 39€/1jr

Horaire : de 9h à 16h

Où ? : Village du Saule-MMER, rue du Moulin 50 à Braives

Inscriptions : www.villagedusaule.be/activite

Contact : bienvenue@mmer.be • 019/54.40.48





STAGE pour les 6-10 ans

du 2 au 6 août

Cette année encore, durant la première semaine d'août, la Maison du Parc deviendra un terrain de jeu géant et le point de départ de nombreuses aventures pour les petits curieux de nature de 6 à 10 ans.

PAF. 65 €

Infos et réservations :
085/71 28 92 - info@pnbm.be

Animations de 9h à 16h

Garderie gratuite de 8h à 17h

FÊTE DES POMMES

Dimanche 10 octobre 2021
AU MOULIN DE FERRIÈRE

Conférences et animations pour petits et grands.
Conseils sur les variétés, la plantation, les haies et les ligneux champêtres.
Exposition et identification de fruits.
Vente de jus, cidre, fruits de variétés anciennes, sirop de pommes et poires, etc.

Marché du terroir

DU PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE

Prochaines dates :

2 juillet	1er octobre
6 août	5 novembre
3 septembre	3 décembre

de 16h à 21h

CONVIVIALITÉ
& CIRCUITS COURTS

PAIN BIÈRE FROMAGE

SAVEURS DE
Dégustation

ANNULÉ

14 & 15 AOÛT 2021

Les marchés locaux hebdomadaires

Braives

Le mercredi de 15h à 19h
à l'ancienne gare de Braives

Wanze

Le vendredi de 14h à 19h
sur la place Faniel de Wanze

Couthuin

Le mercredi de 9h à 13h
sur la place communale de Couthuin